3 pages du « Registre servant à la transcription des déclarations de domicile pour le canton de Boulogne/Mer »

Archives Municipales de Boulogne/Mer Cote 1 G 594



<u>Paragraphe n°111</u> (page suivante) concernant la surveillance policière du Dr NOWELL début septembre 1800. Son « aller et retour » Boulogne-Calais pour finalement soigner les inoculés et poursuivre ses inoculations contre la variole suivant la « nouvelle méthode » ... en attendant d'être gentiment expulsé vers son pays natal dès qu'un bateau neutre appareillera pour Altona. Ce pauvre Dr Nowell n'a pas oeuvré dans un contexte porteur ...



Cliquez pour voir sa notice Biographique ...

Registre servant à la transcription des déclarations de domicile pour le canton de Boulogne-sur-Mer

RECTO

30 mai 1796

N° 1er DUCARNOY Aujourdhui onze Prairial An quatre de la République est comparu au secrétariat de l'administration municipale du canton de Boulogne-sur-Mer le citoyen Hubert DUCARNOY negociant lequel a déclaré vouloir fixer son domicile en la commune et canton de Saint-Martin-les-Boulogne avec son épouse et ses enfants de laquelle déclaration étant requis acte qui lui a été octroyé et a signé avec nous secrétaire

Ducarnoy Lheureux

N° 2 Marie Joséphine Desjardin Vve Desjardin Aujourdhui vingt Frimaire An cinq de la République française une et indivisible est comparu au secrétariat de l'administration municipale la citoyenne Marie Joséphine DESJARDIN, Veuve DESJARDIN, native de Dunkerque âgée de quarante un an, couturière de profession laquelle a déclarée venir de Dunkerque ou elle était domiciliée et vouloir fixer son nouveau domicile en ce canton avec François et Louis Augustin ses deux enfants, le 1er âgé de sept ans et le second de trois de laquelle déclaration elle a requis acte qui lui a été octroyé et a signé avec nous secrétaire

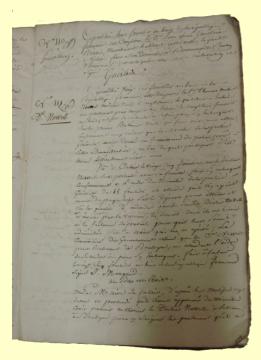
Lheureux

N° 3 Disquemne Aujourdhui vingt Brumaire An cinq de la République française une et indivisible est comparu au secrétariat de l'administration municipale le citoyen Auguste DISQUEMUE (DEHAME) lequel a déclaré vouloir fixer son domicile à Boulogne pendant cinq ou six

... / ...

10 décembre 1796

17 novembre 1796



RECTO

18 Fructidor An VIII = 05 septembre 1800

23 Fructidor An VIII = 10 septembre 1800

25 Fructidor An VIII = 12 septembre 1800

26 Fructidor An VIII = 13 septembre 1800 N° 110 **GUERLAIN** Cejourdhui huit Fructidor An huit de la République est comparu le citoyen Jean-Louis GUERLAIN, rentier, maintenant habitant cette ville, lequel a déclaré fixer son domicile à Bournonville canton de d'Henneveux et a requis acte de sa déclaration et signé

Guerlain

N° 111

Cejourdhui vingt six Fructidor An huit de la République Dr NOWELL française, est comparu le citoyen Thomas Michel NOWELL, médecin natif d'Angleterre, lequel nous a exibé un passeport par nous a lui délivré le vingt trois Fructidor An huit à l'effet de se rendre à Calais pour s'y embarquer sur le premier bâtiment neutre qui fera voile pour Attona conformément aux ordres que le Ministre de la police générale avait donné au Commissaire de police cette administration, au dos duquel passeport s'est trouvé littéralement écrit

> Vu à Calais le 25 Fructidor, vu le Dr Nowell s'est présenté avec sa famille pour s'y embarquer conformément à l'ordre du Ministre de la police générale du 18 Fructidor et attendu qu'il n'y a point encore de paquebot sur le départ pour attona et vu la quantité d'individus que le susdit Dr Nowell a inoculé par la vaccine, les secours dont ils ont besoin, et les quittances des parents (?) administrés par la main qui les a opérés; le commissaire du Gouvernement estime que le docteur Nowell peut retourné à Boulogne en attendant l'ordre de se rendre ici pour s'y embarquer. Fait à Calais le vingt cinq Fructidor An huit de la République française. Signé I. Mongaud

> En bas est écrit Le Maire de Calais d'après les motifs cy dessus est persuadé qu'ils seront approuvés du Ministre croit pouvoir authoriser le Dr Nowell à retourner à Boulogne pour y soigner les personnes qu'il a



VERSO

inoculés suivant la nouvelle méthode, et ce, pourtant jusqu'au départ du premier bâtiment pour Attona a l'effet de quoi il restera sous la surveillance des authorités constituées de Boulogne qui seront priées de faire repartir le docteur Nowell pour Calais, sur l'avis qui leur sera donné qu'il y a un bâtiment prêt a le recevoir en exécution de l'ordre du Ministre.

Calais le vingt cinq Fructidor An huit. Signé L. BLANQUART

Et ledit Dr Nowell signé son acte de comparaitre audit Boulogne les jours et an que dessus

./. T. M. Nowell

N° 112 CHARTIER Au 1er jour complémentaire An huit, est comparu le citoyen Jean-François CHARTIER domicilié en cette commune depuis six ans, lequel a déclaré quitter Boulogne pour se fixer à Aumalle département de la Seine Inférieure avec sa femme et ses trois enfants, dont acte a signé ...

... etc ... etc ...

N° 113

N° 114

.. / ...

Un grand merci à Isabelle, notre documentaliste préférée aux Archives Municipales de Boulogne/Mer. Elle déniche inlassablement les vieux grimoires pour leur redonner vie ... participant ainsi à peaufiner l'histoire médicale de sa charmante ville.